

N°793

12 Déc. 2018  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

## Les salariés ont gagné en votant CGT !

Les dernières élections confortent la CGT en tant que première organisation syndicale à la Poste. Si à Orange la CGT est en tête aux élections CAP, elle reste troisième pour les CCP.

Les analyses sont particulièrement difficiles à mener quand on prend en compte les effets des restructurations, de la baisse des effectifs ou encore des listes communes qui biaisent les comparaisons avec les élections précédentes.

Cependant nous notons une baisse de la participation, notamment à Orange encore plus prononcée pour les CCP qui ont pourtant suscité une forte participation des cadres.

Tout comme les récentes élections à Eutelsat nous l'ont démontré, l'action syndicale auprès des cadres est décisive et nous remarquons également à la Poste une progressions au niveau local sur les sites où la présence des militant·e·s cadres était particulièrement active. La proximité avec les salariés et la prise en compte de leurs spécificités font partie des éléments qui nous permettront d'être la CGT de toutes et de tous.

Dans un contexte de lutte avec des enjeux sans précédents qui mettent à mal notre statut cadre, nos retraites, notre service public, face aux combats quotidiens contre les restructurations des entreprises de notre secteur, l'Union Fédérale des Cadres de la CGT-FAPT salue l'engagement de l'ensemble des militant·e·s qui se sont impliqués sans relâche durant la campagne électorale pour gagner le vote CGT et porter les revendications des cadres. La CGT remercie les salarié·e·s pour la confiance qu'ils lui ont accordée et les appelle à se mobiliser dans les prochaines manifestations !



### Branche Poste

#### Mandarine amère

La prise de contrôle de La Poste par la Caisse des Dépôts et Consignations, aussi appelé projet «mandarine» est lourd d'enjeux et de conséquences pour les postiers et les usagers du service public postal. Le gouvernement et les dirigeants de La Poste ont mis en avant le besoin de transformation en profondeur de La Poste afin d'obtenir les fonds nécessaires de la CDC qui devient l'actionnaire majoritaire. Mensonges et manipulations ont été les outils de communication pour convaincre l'opinion publique de la nécessité du désengagement de l'État mais il ne s'agit, en fait, que d'un jeu de «Monopoly» financier avec pour objectif plus de rentabilité. Aujourd'hui, la Poste avoue envisager d'investir en Asie et partout où des opérations capitalistiques seront possibles. Avec la CGT, ne laissons pas détruire un des piliers du service public !

#### Une réflexion et du concret !

La Poste vient d'annoncer l'ouverture d'une réflexion sur le métier de Directeur de Secteur qui portera sur la carrière, la rémunération et les conditions d'exercice du métier.

Si à ce stade, il ne s'agit pas de négociations en vue d'un accord, la CGT souligne que cette initiative va dans le sens de ses interventions, aussi bien dans les instances nationales qu'au sein des Directions Régionales. Certaines, récentes, ont certainement contribué à imposer ce dossier. La CGT s'engagera pleinement dans les discussions qui s'annoncent et portera les revendications des DS en termes de reconnaissances salariales et d'amélioration des conditions de travail. Elle réclame que La Poste s'engage sur des mesures concrètes afin de ne pas décevoir leurs attentes.

Un pseudo dialogue débouchant sur des demi-mesures auraient un effet dévastateur sur nos 1 600 collègues.

### Branche Télécoms

#### Proximité en berne

À partir de novembre 2019, la loi sur les CSE (Comité Social Economique), dite loi Macron, s'appliquera à Orange.

Exit les délégués du personnel, les élus des comités d'établissement, les élus CHSCT, place aux élus du CSE qui reprendront l'ensemble des prérogatives.

Aujourd'hui il y a, à Orange, environ 3 000 élus (DP, CHSCT et CE) du personnel. Il n'en restera que 800 environ au sein des CSE. Et parmi ces 800 élus, 300 siègeront dans les Comités Sécurité Santé Conditions de Travail (CSSCT) censés remplacer les CHSCT... Proximité en moins évidemment.

Les salariés vont, donc, voir le nombre de leurs représentants divisé par plus de 3 ! Quant aux futurs représentants de proximité (RP), nul ne connaît leurs prérogatives mais ils ne seront pas élus mais nommés par le CSE.

#### Orange : Manager ou coach ?

Pour la Directrice des Environnements de Travail, l'aménagement du lieu de travail doit emporter l'adhésion des salariés. Ainsi, lancer un dispositif d'écoute via des groupes d'expression et des ambassadeurs, visiter des sites innovants et créer un espace témoin... faciliteraient la projection. L'effet pervers de l'environnement dynamique est la disparition du poste de travail individuel. Exit l'autorité pyramidale contre-productive, le manager devient coach, il apprend, dans une logique collaborative, à gérer le temps et l'espace avec son équipe dans et hors les locaux. Il excelle dans la co-création en laissant du temps pour accepter le changement. Ce mode de management tend à être la règle dans les entreprises, pour développer l'idée de l'obsolescence du temps de travail et du salaire accessoire... Passé l'engouement de départ, le recul démontre l'éloignement du pays des bisounours !

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22  
Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

## Échos

### La CGT, 1<sup>ère</sup> à la SNCF !

Avec 34,02 %, la CGT reste première organisation syndicale à la SNCF avec plus de 10 pts d'avance sur la 2<sup>e</sup> organisation syndicale.

Alors que la baisse des effectifs et le vote électronique qui fait progresser l'abstention de près de 2 points, auraient pu amener une recomposition profonde - comme l'aurait souhaité la direction et le Gouvernement - il n'en n'est rien !

C'est bien l'engagement sans faille de ses militant·e·s qui ont permis à la CGT de se voir confortée comme 1<sup>ère</sup> organisation syndicale, en étant au plus proche de leurs collègues au quotidien. Les cheminot·e·s expriment aussi, après un conflit historique, qu'ils restent mobilisés pour défendre leurs conditions de travail et de vie, pour le maintien et le développement du service public SNCF.

## Justice sociale

### Consentir l'impôt ... juste

Le ras le bol fiscal est une des données fortes du mouvement dit « des Gilets Jaunes ». Il se combine en un cocktail explosif avec toutes les colères sur le pouvoir d'achat, l'insécurité sociale, la précarité, les bas salaires, l'enclavement des populations rurales contraintes à utiliser sa voiture, la déliquescence des services publics, le coût de la vie, la peur du déclassement ou l'écologie punitive.

La taxe carbone n'a servi que de catalyseur à cette colère sociale. Pour la CGT, Il est urgent de réformer la fiscalité en profondeur pour plus de justice. Cela passe surtout par une administration fiscale en capacité de faire son travail et notamment de lutter contre la fraude, notamment via les paradis fiscaux, qui est devenue insupportable en regard des sacrifices exigés du plus grand nombre.

### Agissons avec la CGT

La révolte du peuple français est l'expression des fins de mois plus proches du 15 que du 31. Depuis de nombreuses années, ce sont les cadeaux faits aux plus riches au détriment des salarié·e·s et des retraité·e·s mais aussi des plus fragiles (privé·e·s d'emploi, familles monoparentales, temps partiels) et la remise en cause des services publics, du code du travail, de la sécurité sociale etc. De plus, le gouvernement affiche un mépris envers le peuple via ses corps intermédiaires. La CGT exige des changements, revalorisation du SMIC (1800€ brut/mois) et des minimas de branches, arrêts des contrats précaires, revalorisation des pensions de retraite, ainsi qu'un meilleur niveau de sécurité sociale. La CGT appelle à nous réunir en assemblées générales, à signer la pétition en ligne et à être présents dans toutes les manifestations à venir !

## International

### Des JO plus sociaux

La CGT qui est à l'origine de l'élaboration de la Charte sociale pour l'organisation des Jeux Olympiques de Paris en 2024, propose une journée débat le 16 janvier prochain, en présence de Philippe Martinez, Bernard Thibault, Anne Hidalgo et Tony Estanguet.

Au-delà de l'évènement sportif, la CGT s'engage à tout mettre en œuvre pour que l'organisation des JO Paris 2024 soit un exemple sur le plan social pour les salarié·e·s et bénévoles qui y travailleront.

La CGT œuvre pour que l'héritage de ces JO soit un tremplin pour le mouvement sportif, l'emploi et le logement social.

Le 16 janvier, les débats porteront sur le droit du travail, avant, pendant et après les jeux, ainsi que sur la place du sport dans les CSE et l'héritage des JO.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Frontières ouvertes

En quelques années, 6 000 emplois douaniers ont disparu quand, parallèlement, les trafics en tous genres ont explosé.

Ces trafics, qui financent le crime organisé et le terrorisme, sont des menaces quotidiennes que les douaniers combattent.

La douane détient également l'exclusivité de la collecte sécurisée des chiffres du commerce extérieur de la France et établit la balance commerciale.

La santé et la sécurité de nos citoyens ne doivent en aucun cas faire les frais des politiques de restrictions budgétaires.

Le Projet de Loi de Finances pour 2019 prévoit encore 100 suppressions d'emplois supplémentaires, malgré les emplois annoncés pour la mise en place du Brexit.

6 000 douaniers supprimés, ce sont au final 66 millions de citoyens en danger !

## Retraites

### Cadres touchés

La réforme des retraites à des conséquences majeures pour les cadres : suppression des 120 points garantis sur les salaires en dessous du plafond de la sécurité sociale, calcul sur 43 annuités au lieu des 25 meilleures dans le privé et des 6 derniers mois dans le public, gommant ainsi les effets de progressions de carrière et pénalisant particulièrement les femmes, le tout sans garantie ni du maintien du niveau de vie, ni de l'âge de départ à la retraite. Les cadres sortiront du système commun au-delà de 9 933 € brut/mois pour passer à un système par capitalisation avec tous les risques induits. La disparition de l'Agirc qui empêchait le dumping en reconnaissant le statut cadre nationalement et garantissait le financement de l'APEC, affranchit le Medef qui veut laisser chaque employeur définir son propre statut cadre.

### Haro sur les survivantes

Dans son rapport annuel sur les retraites, l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) plaide pour des réversions plus modestes ne pesant pas sur les célibataires ou les couples bioactifs. C'est une attaque frontale contre le modèle de réversion des pensions de retraites jugé trop généreux ! Car, au décès du conjoint, cela permet de palier une perte importante de revenus. Remettre en cause la réversion à hauteur de 50%, léserait majoritairement les femmes qui ont souvent un déroulement de carrière chaotique les pénalisant au moment de la retraite. Sur fond de réforme des retraites et d'harmonisation, tout en laissant, dixit « un niveau de vie honorable » au conjoint survivant, il s'agit bien, en fait, de basculer dans la pauvreté une frange entière de la population. La CGT ne laissera pas faire !

## Égalité

### À vous de parler !

La CGT porte de vrais engagements pour l'égalité femmes-hommes au travail, dans la vie et dans la CGT. Sur le terrain, les équipes militantes s'emparent des sujets liés à l'égalité et des avancées concrètes sont gagnées sur les lieux de travail.

Les femmes ne s'y trompent pas car elles représentent désormais quasiment une nouvelle adhésion sur deux à la CGT.

Pour autant, du chemin reste à parcourir pour que l'égalité femmes-hommes soit intégrée de façon à la fois spécifique et transversale à l'ensemble du travail syndical.

Aujourd'hui, la CGT amplifie cette politique volontariste en lançant une vaste consultation inédite auprès de toutes les femmes, syndiquées ou pas, en emploi ou non, pour connaître leurs attentes vis-à-vis de la CGT. La parole est à vous jusqu'au 7 janvier 2019 : [www.consultation-femmes-cgt.fr](http://www.consultation-femmes-cgt.fr)